

Le débat public et méthodes. Fécondité de la méthode des prismes.

Alain de Broca,

Directeur ERER Hauts de France - <https://www.ethique-hdf.fr/>

Neuropédiatre, responsable UMICAP (Soins palliatifs pédiatriques régionaux et CRMIN) – Dr en Philosophie – UMR 8163 STL Lille III- Dr Es Sciences (Génie Biomédical), HDR ; CHU, hôpital Sud, Hall 2, 3ème étage. Amiens 80054 cd1. Tél : 33 (0)671153502 debroca.alain@chu-amiens.fr

Introduction

Face aux enjeux de démocratie, il est désormais acquis que toute décision politique puisse être prise avec la compréhension du plus grand nombre.

Si la démocratie parlementaire laisse la responsabilité ultime aux élus de finaliser la mise en forme des décisions prises, les (de plus en plus nombreux) citoyens demandent à pouvoir participer aux débats avant la promulgation des textes.

Les débats peuvent prendre plusieurs formes. (cf document de la CNDP, du ministère de la santé¹ .

Aujourd'hui le citoyen a de nombreux moyens d'informations (notamment par le WEB). Il demande à être souvent rassuré quant aux informations lues mais devient de plus en plus capable d'argumenter face aux experts.

La question du débat public n'est donc plus seulement de dispenser des informations par des experts (conférence, débat contradictoire) sur un sujet donné mais bien plus de proposer aux citoyens volontaires de se mettre en mouvement pour participer aux discussions afin qu'ils apportent eux- aussi des propositions de réponses.

Dans un débat ordinaire, le premier écueil est que chacun va présenter sa manière de comprendre le problème ou ses doléances sans forcément écouter l'autre dans ses propos. Chacun risque de ne penser qu'à son problème personnel, voire serait le support d'un groupe de pression ou a des conflits d'intérêts. La seule stratégie pour lever autant que possible cette vision restrictive est de demander à la personne de se mettre à la place de tous les acteurs de la situation comme cela est réalisé dans un jeu de rôle.

La seconde difficulté est que le débat terminé, tout le monde risque de repartir avec ses présupposés et l'inquiétude que ses doléances ne soient pas prises en compte par les décisionnaires. Pour dépasser cette difficulté, une des solutions est de demander aux citoyens de proposer ensemble des préconisations pour tenter de résoudre les problèmes émis par tous.

Nous présentons ici les différentes méthodes utilisées dans les « débats publics » avec chacune d'elle leurs spécificités.

1) Débats pour une démocratie participative citoyenne

Mise en place de débats publics en France

Face aux grands enjeux politiques et notamment de l'environnement, il a été proposé d'impliquer les citoyens dès la fin des années 90. La Loi 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement, dite Loi Barnier institue alors un centre national du débat public². Cette institution a vu élargir au fil des années ses compétences avec notamment la loi du 2 mars 2018 (loi n.2018-148) puisqu'elle reçoit « *notamment le*

¹ https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Debat_public_Reperes_et_methodologie_janvier_2015.pdf

² <https://www.debatpublic.fr/son-role>

pouvoir : de décider et financer des expertises alternatives ou complémentaires, d'assurer la conciliation en cas de conflit sur un projet, de réaliser des débats publics sur des plans et programmes, d'organiser les concertations remplaçant les enquêtes publiques (art. 56 Loi ESSOC du 11 août 2018) ». Les débats envisagés sont cependant circonscrits aux questions touchant les situations de grands projets environnementaux.

Le ministère de la santé depuis les années 2002 a été associé à cette démarche des débats publics notamment lorsque la loi bioéthique de 2004³ inscrivait l'obligation de sa révision dans les 5 ans. Les débats publics dans le champ de la bioéthique ont été particulièrement mis en place lors de la révision en 2010 avant la promulgation de la loi 2011-814 du 7 juillet 2011 puis pour la loi sur la fin de vie en 2014 et pour l'actuelle révision de la loi bioéthique en 2018. Vu la grande diversité des formes des débats au cours de ces années, le ministère de la santé a diffusé en 2015 un guide des débats publics qui aident chacun à organiser ces débats afin de répondre aux différents niveaux de connaissance et de compréhension du problème par les personnes interrogées⁴.

En effet, les citoyens sont tous dans une situation bien personnelle face à un enjeu de santé. Mais la Santé les préoccupe tous, et bien entendu leur santé. Ils auront donc chacun un point de vue spécifique qu'il faut entendre mais aussi qu'ils doivent ensemble entendre. Oser la démocratie participative c'est demander à chacun d'être impliqué. Si cela était « aisé » du temps d'Aristote, puisque la cité ne comptait qu'un petit nombre de citoyens cela l'est moins quand plusieurs millions de personnes sont appelés à discuter. Comment rendre compte d'une politique qui convienne et concerne tout le monde est au cœur des questions sur la démocratie participative débattues depuis la fin du 19^{ème} siècle, et un peu plus tard avec les grandes questions sur le néolibéralisme (Lippmann versus Dewey⁵). Les questions entre une politique qui permet à chacun de donner son avis versus une politique gérée principalement par les experts sont plus qu'actuelles. Il s'ajoute aux enjeux du nombre de participants, le fait que le multiculturalisme et les formations de base de chaque citoyen si différentes amènent qu'il est difficile d'avoir un avis consensuel, surtout si logique. Enfin, les évolutions des techniques sont telles (biotechnologies, numérique, génétique) que tous les repères médicaux, techniques du 20^{ème} siècle sont bousculés. Toutes ces évolutions si rapides touchent les fondements même de la vision de l'humain sur lui-même ce qui rend d'autant plus difficile la compréhension des questions posées. Il est donc nécessaire de donner les moyens à chacun de pouvoir exprimer sa voix en toute connaissance de cause et de se « forcer » à écouter l'autre pour envisager un monde commun.

Quelle démocratie participative dans le champ de la santé ?

Pour tenter d'aider les organisateurs de débat public, le ministère de la santé montre bien tous les enjeux et les difficultés pour l'organisation de telles rencontres dans son document « débats publics en santé - repères et méthodologie »⁶. Il y est rappelé les éléments majeurs suivant.

Le but d'un débat public est de permettre à TOUS les citoyens de pouvoir se responsabiliser face à sa santé et la santé de tous dans ce nouvel environnement scientifique et sociétal. Si les formes sont variables, tout débat public doit : maintenir une **neutralité** stricte (et absence de conflits d'intérêts) de toute partie impliquée dans l'animation, avoir une **transparence** sur le sujet, permettre l'exposé de **toutes les dimensions** du problème (sans restriction), avec une **accessibilité et intelligibilité du plus grand nombre**. Les animateurs doivent avoir le désir de « vulgarisation » du problème pour que tous puissent comprendre au mieux la question et

³ [loi n° 2004-800 du 6 août 2004](#) relative à la bioéthique

⁴ https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Debat_public_Reperes_et_methodologie_janvier_2015.pdf

⁵ Stiegler B., *Il faut s'adapter, vers un nouvel impératif politique*, Paris, Gallimard, NRF Essai, 2019.

⁶ https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Debat_public_Reperes_et_methodologie_janvier_2015.pdf

ensuite apporter leur avis en favorisant l'expression de tous, sans exception. La question de l'**anonymat des réponses est importante** pour diminuer la crainte d'une sanction ou d'une contradiction véhémente.

Le tout doit pouvoir être programmé dans un délai raisonnable, dit le document quand un sujet doit être réfléchi de manière urgente sur le calendrier politique.

Nous décrirons ci-dessous de manière assez schématique les différentes formes de réunions qui tentent de répondre à des objectifs décrits sans pouvoir rendre compte de toutes les finalités d'un débat public.

2)Les différentes formes de débats actuels

2-1 La première nécessité d'un débat est de permettre l'information de tous.

Information du citoyen

Forme : conférences, colloques.

Ces informations sont données par des experts, appelés parfois des « sachants ». Il est indispensable de savoir l'état de l'art sur un sujet donné. Le citoyen peut parfois poser des questions. Il repart parfois avec des documents pour approfondir.

Avantages. Les techniques (état de l'art et de la science) et les textes de réglementation ou juridiques évoluent rapidement et le citoyen doit pouvoir réfléchir à partir de notions dites vraies et objectives.

Limites. Débat dit de « haut en bas » c'est à dire de l'expert vers l'ignorant (Top-down)⁷. Peu d'interactions avec le public. Il n'y a en effet pas beaucoup de temps d'analyse par le participant puisque malgré le désir d'ouvrir le débat, il y a très peu de temps de questions – réponses et ces dernières ne sont souvent posées que par quelques personnes de l'assistance.

Dans certains débats, certains citoyens tentent d'ailleurs de monopoliser la discussion empêchant toute ouverture possible. Le modérateur a bien du mal à canaliser toutes les forces agressives qui se révèlent parfois.

L'information via les sites numériques.

Forme : Les informations sont désormais disponibles à partir de tout ordinateur, smartphone. Le web est la bibliothèque de tous. Le smartphone a totalement ouvert les connaissances à tous et est désormais dans la main ou la poche de chacun.

Avantages. La connaissance n'est plus réservée à une élite. Tous peuvent trouver les réponses aux questions qu'il se pose de manière quasi instantanée et les plus récentes.

Limites. Si le web permet potentiellement d'avoir une vision universelle (milliers d'informations) on sait combien les informations sont partielles ou partiales quand on prend un site plutôt qu'un autre. Or personne ne peut, ne sait où réellement chercher les informations les plus claires, objectives et neutres et comment les trier.

Il existe certes des sites officiels ou garants d'une scientificité réelle (notamment en santé). Ils tentent d'être le plus neutre possible et objectifs scientifiquement puisque ce sont les informations dites scientifiques mises en forme par les experts. Mais de nombreuses informations ne pourront pas y être présentées comme ce que peut vivre le patient ou sa famille avec la maladie en question, les problématiques sociales, financières, professionnelles (etc.) que la maladie peut entraîner.

⁷ L'analyse transactionnelle souligne facilement la manière dont on peut vouloir prendre le pouvoir sur autrui par sa manière de parler, d'exprimer son opinion en respectant ou déconsidérant son vis-à-vis. Il est facile pour l'expert de se croire au dessus de son vis-à-vis de manière condescendante. Cela ne facilite pas la réception du message.

Dans certains sites, on ne sait pas toujours les conflits d'intérêts des promoteurs du site, et sans parler obligatoirement de « fausses informations », il est attendu que chacun met en valeur les atouts ou avantages de sa vision de la question.

Les blogs, les réseaux sociaux, les sites d'association ouvrent le débat à partir de la spécificité de chacun des participants. La valeur subjective est grande et aide les lecteurs à mieux appréhender les soucis des bloggeurs. Mais sans parler non plus de « fausses informations », il est attendu que chacun ne peut mettre en exergue que sa vision sur la question. Ce sont des informations citoyennes qui ont donc toutes leurs valeurs mais sont éminemment subjectives de la personne et, ou du groupe dont elles émanent.

Le cahier de doléances. Informations du citoyen vers l'expert.

Forme. Expression de ses peurs, craintes, souffrances sur un format papier, numérique, web.

Avantages. Possibilité d'exprimer ses doléances et donc ce qui fait douleur, ce qui fait mal, de manière anonyme ou non. L'expression de chaque citoyen est évidemment légitime et doit être légitimée, c'est à dire entendue et respectée.

Limites. Ce type de cahier est une forme d'informations données par les citoyens aux experts. Sa finalité n'est pas de faire travailler ensemble les citoyens sur un projet spécifique et ne leur donne pas de responsabilité pour proposer des stratégies politiques pour y remédier. Le cahier doit faire l'objet d'un travail de réflexion du monde politique ou responsable qui a la responsabilité d'y répondre.

Mettre en place ce type de cahier peut rendre une personne plus amère quand elle ne voit pas retenue ses doléances surtout si le politique ne donne pas d'explications. Vu le nombre de doléances, il sera donc difficile de répondre à tous. Le système est souvent pourvoyeur d'une plus grande frustration après qu'avant pour les citoyens qui ont apporté leurs questions.

2-2 les Débats

Débats contradictoires.

Forme. Il s'agit d'organiser un débat en invitant des orateurs avec des regards différents voire des opinions contradictoires sur le sujet traité et de les écouter à tour de rôle. Le débat peut être modéré par un tiers (journaliste par exemple) posant les questions.

Avantages. Les participants sont amenés à mieux saisir les enjeux vus par différentes personnalités.

Limites. Les limites tiennent aux experts interpellés, à la forme même de leur présentation (diapositives, texte lu... etc.) puisque chaque forme pédagogique utilisée va « parler » à un participant plutôt qu'à un autre⁸. Là encore, la plupart du temps la durée des questions est trop courte et souvent raptée par quelques personnes parfois très organisées afin d'empêcher réellement un débat constructif.

Quand le débat est constructif, il est facile de voir que les personnes qui étaient convaincues du bien-fondé de leur théorie avant de venir à la conférence seront rassurées en entendant l'intervenant mettant en valeur cette théorie. Le clivage restera patent entre les personnes. Seule une petite minorité de participants venue sans trop d'a priori pourront dire que les arguments des uns et des autres les ont aidés à saisir la complexité du problème.

Les débats après une pièce de théâtre ou un film ou d'un texte littéraire.

Forme : Les conférences avec un auteur ou un expert peuvent être abordées à partir d'une œuvre qui aura été travaillée ou visionnée au préalable.

⁸ La Programmation neurolinguistique souligne bien que chaque personne a une, des sensorialités privilégiées l'amenant à être plus ou moins réceptif à telle ou telle forme pédagogique.

Avantages. Une œuvre ou un reportage renvoie le participant à sa sensorialité, à son affectivité autant qu'à son intérêt intellectuel et cognitif pur. Le déplacement psychique aide à ressentir ce que le cognitif ne peut pas faire.

Limites. L'histoire peut être biaisée par une présentation du sujet trop émotive, trop singulière. Une simple vision du film ou de la pièce est souvent une manière indelicat d'imposer une vision du monde. Un reportage journalistique est aussi toujours spécifique de l'objectif que s'est donné la rédaction et il est difficile d'avoir un reportage réellement objectif⁹.

La conférence-citoyens ou Forum-citoyens.

Forme : Réunion d'un petit groupe de personnes (20-25), triées (après sondage – espérant avoir une représentativité de la population française), formées, réunies pendant plusieurs jours pour écouter, travailler et formaliser des propositions.

Avantages. Afin de donner la parole aux citoyens et les amener à produire une synthèse, il a été proposé dans différents pays du monde de mettre en place des conférences citoyens parfois appelées forum citoyen ou jury citoyen. En France, la conférence citoyens est une perspective nouvelle mise en place dans les années 2000 mais particulièrement depuis 2008 sous la responsabilité du CCNE.

Ces 15-20 citoyens choisis (au mieux) sur la liste électorale seront formés sur le sujet donné par de nombreux experts lors de nombreuses réunions pendant lesquelles ces personnes pourront poser toutes les questions possibles et recevoir les réponses si elles existent.

Limites. Il est difficile de croire que 20 personnes puissent représenter la population française tant celle-ci est multiculturelle et multiculturelle. La durée du forum est prévue sur plusieurs mois (environ 9 mois) et le coût d'une telle procédure est compris entre 100 000 et 300 000 euros. Tout ceci ne favorise pas la démocratie participative du plus grand nombre.

Focus groupe

Forme : le but est de réunir des personnes (spécifique d'un métier, d'un âge précis (étudiant), ou plus général (mairie)), pour les former sur plusieurs séances. Il est leur demandé de faire un travail personnel de recherches sur le sujet puis en groupe un travail de compilation des données avant la formalisation de propositions.

Avantages. Impliquer chaque acteur et obligation pour chacun à écouter l'autre.

Limites. Les participants doivent la déployer peu à peu mais ne sont pas forcément obligés de se déplacer mentalement sur chacun de personnages impliqués dans la situation.

Cette technique se rapproche de la méthode des prismes que nous allons présenter.

Débat public selon le CNDP centre national du débat public.

Forme : Réunion publique entre les experts du sujet et le public concerné par le projet d'environnement.

Avantages. Désormais ce débat est obligatoire et préliminaire à toute décision ultime pour donner l'accord à la réalisation du projet environnemental. Les experts doivent répondre à toutes les questions du public.

La technique est bien codifiée avec notamment la présence de garant dont la neutralité fait foi.

Limites. Les débats publics ne peuvent être débutés que si le projet (construction, destruction) dépasse les 200 millions d'euros. Le cout du débat public est de plus de 300 000 euros. Les décisions prises ne sont pas le fait du public mais bien du maître d'œuvre si le projet est validé par les instances politiques. Les experts présents sont ceux qui sont liés au projet lui-même et les liens d'intérêts sont donc évidents. Et les réponses n'ont pas à être conformes aux questions ni aux critiques du public. La mise en route est longue. Le public se sent bien loin d'être réellement acteur dans la décision.

⁹ Ces faits sont facilement observables sur tous les sujets dits sociétaux où les reportages présentent difficilement la voix de toutes les parties de manière équitable.

Méthode des prismes

Forme générale : Adaptation de la méthode PAT-miroir® inventée par G le cardinal et coll.. Elle est basée sur la théorie de la confiance et est décrite dans leur ouvrage portant le titre : « la dynamique de la confiance »¹⁰.

Se passe en trois temps. Un temps présentiel de tout public sur un sujet donné précis. Après une très brève explication du sujet et, ou de mots techniques, tous les participants doivent se mettre dans la « peau » de plusieurs personnages impliqués dans la question posée. Elaboration de verbatim sur les **bénéfices** (avantages, attraits) que peut avoir le personnage en cause peut avoir si on répond favorablement à la question posée. Ensuite, chaque participant doit adresser des verbatim sur les **risques** (peurs, désavantages) puis les **dérives** possibles pour ce personnage si on répond favorablement à la question posée. Et ainsi de suite sur plusieurs personnages. Le second temps permet de valider l'importance de chaque verbatim par chaque participant. Le troisième temps est l'élaboration en petits groupes de préconisations pour favoriser les bénéfices, diminuer les risques et prévoir toutes les dérives.

Avantages : la **neutralité et impartialité** ici de l'animateur est totale puisqu'il ne fait que permettre l'évocation des verbatim. La méthode utilisant un outil numérique (smartphone) ; **l'anonymat** est complet et favorise **l'émergence de toutes les réflexions de tous**. Le travail entraîne que chaque participant sorte de sa position de départ (puisque'il se met à la place de plusieurs personnages parfois antinomiques). Il ne pourra pas sortir avec les mêmes idées a priori qu'il aurait pu avoir en venant à la réunion. Le participant est obligé d'entendre que chaque personnage peut avoir des bénéfices et des risques. **Canalisation** très efficace des personnes qui voudraient monopoliser le débat par des questions ou des prises de paroles. Peut se faire avec quelques personnes comme à plusieurs dizaines. **Tous les publics** sont enthousiastes du système (de lycéens aux plus âgés). Coût relativement modeste si les mairies, les établissements scolaires, universitaires permettent de le mettre en place dans leurs locaux. *Limites*. Durée minimale de 4 heures, au mieux deux fois trois heures. Nécessité de bien prévoir un temps d'évaluation de la mise en place ou non des préconisations. Méthode mettant vraiment à contribution de tous les participants et donc « fatigante ». Si plusieurs dizaines de personnes y assistent, il y a un risque d'un nombre très élevé de verbatim, difficile à trier.

Conclusion

Les différentes formes sont autant de possibilités pour aider le citoyen à entrer dans la complexité, si et seulement s'il veut bien oser sortir de sa « zone de confiance » en se déplaçant mentalement, cognitivement mais aussi affectivement sur des situations qui ne sont pas les siennes mais bien celles des autres. Cela n'est pas possible avec un citoyen qui viendrait avec une idée figée, voulant faire passer à tout prix son message. Cela n'est pas possible si le citoyen est en grande souffrance et ne peut qu'exprimer une colère face à son vécu. Il nous semble que les débats publics ont donc une vocation à être proposé en amont des situations figées ou fixées afin que chacun puisse oser croire à une solution pour tous et non à une solution pour soi.

¹⁰ Le Cardinal G., Guyonnet JF., Pouzoulic B. la dynamique de la confiance. Construire la coopération dans les projets complexes. Paris. Dunod, 1997.